

**DEMANDE D'AUTORISATION DE
 CUMUL D'ACTIVITES – AESH T2
 (gestion DSDEN)**

Références : décret n°2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public

À retourner à la DSDEN - pôle des affaires générales
 par mail : pag289@ac-dijon.fr
 ou par voie postale : 12 bis Bd Gallieni – BP 66 – 89011 AUXERRE Cedex

IDENTITE DE L'AESH :

NOM-Prénom :

Adresse personnelle :

Adresse électronique (@ ac-dijon.fr) :

Lieu d'exercice :

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE

Emploi du temps :

	MATIN		APRES-MIDI	
	Début	Fin	Début	Fin
LUNDI	H	H	H	H
MARDI	H	H	H	H
MERCREDI	H	H	H	H
JEUDI	H	H	H	H
VENDREDI	H	H	H	H

Quotité du contrat :%

PROJET DE CUMUL D'ACTIVITES

- Dans le cadre de l'activité accessoire
- Dans le cadre de l'activité accessoire sous le régime de l'auto-entrepreneur

Description de l'activité envisagée

Informations sur l'organisme employeur secondaire

- Identité complète de l'employeur, nature et secteur d'activité de l'organisme pour le compte duquel s'exerce l'activité accessoire (si personne privée lien éventuel avec l'agent) et coordonnées complètes :

.....

Informations sur l'activité accessoire

- Nature de l'activité accessoire :

.....
.....

- Durée : dates de début et de fin, nombre de semaines, mois :

.....

Emploi du temps :

	MATIN		APRES-MIDI	
	Début	Fin	Début	Fin
LUNDI	H	H	H	H
MARDI	H	H	H	H
MERCREDI	H	H	H	H
JEUDI	H	H	H	H
VENDREDI	H	H	H	H
TOTAL HEBDOMADAIRE				

- Conditions et estimation (en euros) de rémunération de l'activité :

.....

Exercez-vous déjà une ou plusieurs activité(s) accessoire(s) ? oui non

En cas de réponse positive, veuillez décrire précisément ces activités (caractère public ou privé, durée, périodicité et horaires approximatifs, etc)

.....
.....

Je soussigné(e)....., souhaitant cumuler mon activité principale avec une activité privée accessoire pour le compte de (nom de l'entreprise ou de l'organisme).....

Déclare sur l'honneur ne pas être chargé(e), dans le cadre de mon activité principale, de la surveillance ou de l'administration de cette entreprise ou de cet organisme, au sens de l'article L.432-12* du code pénal.

**Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif public, de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement, est puni de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction.*

Fait à _____, le _____

Signature de l'AESH :

Date et décision de l'IA-DASEN :

Cachet